Image not found or type unknown

Intimidation pour reprendre le travail

Par **brijounette**, le **11/03/2015** à **13:59**

En arret maladie depuis 15 jours pour burn out par mon medecin traitant,je commence ce jour la prolongation d arret faite par la psy,mais mon patron me fait dire par sa secretaire que c est impossible et qu il faut reprendre car il a besoin de moi.je travaille 12h/sem et il a fait en sorte de me discrediter partout depuis 5 mois pour m obliger a demissionner et renoncer ainsi a toutes idemnites.le fait d entendre que je suis incompetente et qu il est temps de me recycler a 1 an de la retraite plus tout ce que j ai du endurer comme reflexions depuis des mois ,j ai fini par perdre pied,moi qui ne me suis jamais mise en maladie pendant 35 ans.d un seul coup il me propose une hypothetique augmentation de mes heures et me fait gentiment comprendre que je vais empirer mes difficultes financieres si je m obstine.de toute facon on m a mise au chomage force et j ai decouvert hier jusqu ou ils avaient
ete pour m aneantirsur le plan professionnel et psychique.
Que faire a ce stade ,obeir et risquer de tomber dans leur piege ou ignorer en risquant leur "foudre"

Par **P.M.**, le **11/03/2015** à **17:24**

Bonjour tout d'abord,
L'employeur ne peut pas aller contre l'avis du corps médical et vous-même devriez penser que votre santé est prioritaire...
Il peut tout au plus organiser par l'intermédiaire d'un organisme habilité une contre-visite le temps qu'il vous verse un complément de salaire par rapport aux indemnités journalières de la Sécurité Sociale...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés